



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## équilibre financier

Question écrite n° 10700

### Texte de la question

M. Christian Blanc attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le sujet des franchises médicales. Les personnes atteintes par le VIH/SIDA ou les hépatites virales sont souvent dans une situation financière précaire. Un quart des personnes séropositives françaises a par exemple pour unique revenu l'allocation adultes handicapés (AAH) de 621 euros mensuels. Pour ces personnes, avec les nouvelles franchises médicales, le coût des soins pourrait atteindre 10 % de leur revenu annuel. Ces malades sont atteints de pathologies chroniques et doivent pouvoir accéder facilement aux soins nécessaires sans être assimilés injustement à des consommateurs irresponsables. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions pour assurer la continuité de l'accès aux soins pour ces personnes malades à faible revenu.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Blanc](#)

**Circonscription :** Yvelines (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10700

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 novembre 2007, page 7209

**Question retirée le :** 22 avril 2008 (Fin de mandat)